

Par dépôt électronique et courriel¹

Le 25 août 2022

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydroquebec.ca

OBJET : Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions
des services de transport pour les années 2021 et 2022
Votre dossier : R-4167-2021, Volet 2
Notre dossier : R062157 YF

Chère consœur,

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») a reçu les demandes de paiement de frais, dans le Volet 2 du dossier mentionné en objet, des intervenants AHQ-ARQ, AQCIE-CIFQ, FCEI, OC et RTIEÉ.

Le Transporteur s'en remet à la discrétion de la Régie quant à la détermination de l'utilité et de la pertinence des participations ainsi que du caractère nécessaire et raisonnable des frais présentés par les intervenants selon les prescriptions du *Guide de paiement des frais*².

Le Transporteur, en comparaison avec les prévisions initiales, constate les écarts suivants, à savoir :

- AHQ-ARQ dépasse son budget de participation de 20 % et présente un dépassement en heures d'analyste de 29 % ;
- AQCIE-CIFQ, FCEI et RTIEÉ présentent des dépassements en heures d'avocats et 57 %, 45 % et 59 % respectivement ;
- OC dépasse son budget de participation de 71 %, dont 102 % de dépassement en heures d'avocat et 45 % en heures d'analystes.

Considérant que les demandes de frais totalisent près de 882 000 \$, le Transporteur demande respectueusement à la Régie de prendre en considération les éléments mentionnés ci-dessus, le tout en fonction du calendrier et du déroulement de ce dossier.

¹ Aucune copie papier ne sera transmise.

² *Guide de paiement des frais 2020.*

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Yves Fréchette

Yves Fréchette

c.c. Intervenants (par courriel seulement)